

CR du conseil municipal 21 janvier 2022

Présents : Jean-Pierre JEANROY, Nelly WIDMER, Yves LISCHKA, Jacques DELUNSCH, David TRIPOGNEY, Anne-Marie MUNINGER, Patrick KACZMAREK, Agnès MICHELOT, Marielle SAUGET, Marc SAUGET, Adeline TEXEIRA.

Excusés : Maryline LECESTRE (pouvoir donné à M. JEANROY) / Mario VOLANTI (pouvoir donné à Mme TEXEIRA) / Mathieu FIGINI (pouvoir donné à M. JEANROY).

En préambule, présentation du PPI et du PCS de Couthenans.

Ordre du jour

1/ Pacte Financier et Fiscal de Solidarité (PFFS) 2021-2027 :

M. LISCHKA nous présente le PFFS pour la communauté de communes du pays d'Héricourt.

Les enjeux de ce pacte sont :

- compenser la fiscalité prélevée lors du précédent PFFS 2015-2020,
- assurer la garantie de la Dotation Globale de Financement (DGF) / habitant par le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF : rapport entre la fiscalité perçue par la CCPH et la totalité de la fiscalité du territoire perçue par les communes et leurs groupements),
- préserver l'éligibilité au reversement du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC),
- sécuriser l'enveloppe de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) de la commune d'Héricourt,
- accompagner le besoin de financement de la CCPH pour réaliser le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et les nouvelles dépenses inhérentes,
- poursuivre la politique de fonds de concours aux communes,
- continuer à développer la mutualisation des services (ex. : urbanisme).

Une augmentation mesurée de la fiscalité pour notre commune (environ 4€ / personne du foyer) sur les taux de foncier bâti et foncier non bâti sur la part d'intercommunalité, permettra à la CCPH de conserver une dotation État garantie de 620.000€. L'augmentation pour les autres communes de la CCPH est différente. Un vote favorable de notre conseil impliquera le droit au Fonds de concours de la CCPH (soit 23.000€, pour acheter un bien matériel ou immatériel sur la commune, ou pour la préservation du patrimoine).

14 votes pour

2/ Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) 2016-2020 :

La compétence locale du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a été transférée à la communauté de communes. L'intégration de ce service pour notre commune représente un surcoût de 11.741€, qui s'ajoute aux 3.678€ des années antérieures.

14 votes pour

3/ Convention CAUE :

Demande de conseil au CAUE pour le prolongement du cimetière en qualité d'accompagnant du maître d'ouvrage. Devis de 1800€.

13 votes pour 1 abstention

4/ Rapport du syndicat des eaux :

M. LISCHKA nous présente le rapport du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP).

Quelques chiffres et informations :

9.000 abonnements domestiques / 1.500.000 mètres cubes prélevés / taux de rendement à 77% / Qualité d'eau conforme à 100% sur 91 prélèvements / 310 km de réseau / Aucun branchement en plomb.

Une qualité de l'eau satisfaisante (synthèse des avis de l'Agence Régionale de Santé ARS).

14 votes pour

5/ Aide à entreprise :

M. le Maire nous présente le dispositif de soutien au TPE. Une entreprise de Couthenans souhaite en bénéficier. La commune doit abonder de 500€ sur les 20 000€ demandés.

11 votes pour / 3 abstentions

6/ Travaux forestiers

Devis pour divers travaux forestiers (environ 1500€) + présentation par le garde forestier aux élus sur la gestion de la forêt à organiser.

11 votes pour / 1 abstention / 2 contre

Questions diverses :

A/ Equipement école :

Location d'un écran interactif pour équiper l'école en matière d'informatique. Arrivée à l'école le 28 janvier 2022.

B/ Campagne de stérilisation des chats

Coût de la campagne de stérilisation des chats passe de 700€ à 2000€ en passant par l'association 30 millions d'amis car préférence d'implémentation d'une puce au lieu d'un tatouage. Poursuite de la campagne avec un vétérinaire partenaire.

C/ Salle Charlie Chaplin

Etant donné que les mesures gouvernementales vont s'alléger, Mr le Maire décide de rouvrir la salle communale à partir du 15 février 2022 pour toutes les associations.

D/ Diagnostic amiante et radon

Mardi 26 janvier, un diagnostic sur l'amiante et le radon sera effectué sur l'école par l'APAVE.

E/ Poste de relevage des Chevrets

VEOLIA va venir réaliser une analyse de risques pour le réseau d'assainissement au niveau du poste de relevage des Chevrets.